

Projet de Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur

Mise en place du Conseil de développement

Compte rendu de la réunion du mercredi 23 Juin 2010

Présents :

- Pour le Conseil de Développement de préfiguration: Elisabeth Toutee, Philippe Toutee, René Perier, Célia Nicoletti, Jean-Paul Guido, Stéphane Maillard, Corinne Lesage, Catherine Bouin
- Pour le Syndicat Mixte de préfiguration du PNR : Thierry Gueguen, Daniel Delat
- Pour l'ARDL PACA : Laurent Bielicki

Excusés : Claudette Rouquier, Rolland Thomas, David Ward-Perkins

Lieu : Salle municipale de Thorenc-Station

La réunion qui a débuté à 17H s'est prolongée jusqu'à 20H00 environ.

Ordre du jour : Celui-ci a été arrêté en début de séance :

I. Finalisation des statuts du CdD de préfiguration

- discussion et adoption des statuts

- désignation des volontaires pour le dépôt des statuts

II. Présentation du livret de communication réalisé par les techniciens du Parc – avis sur le livret.

III. Points divers : calendrier des prochaines réunions, retour sur la réunion de Caille, pistes et thématiques d'actions, etc. ...

Suite à la décision lors de la dernière réunion sur l'adoption des comptes rendus en début de chaque réunion, l'ensemble des membres présents valide le compte-rendu de la réunion précédente, même si un certain nombre des personnes présentes ne l'ont pas reçu pour des raisons techniques. Le syndicat mixte s'engage cependant à le renvoyer dans les plus brefs délais.

1. Statuts du CdD

a) discussion et adoption des statuts

Suite à la précédente réunion, le groupe de travail poursuit le travail de finalisation des statuts de CdD.

D'une part, depuis la dernière réunion, quelques modifications ont été apportées, essentiellement afin de faire référence aux statuts du Syndicat Mixte de préfiguration du projet de Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur, notamment en rappelant le rôle du président du Syndicat Mixte qui est aussi « membre de droit associé » du CdD.

D'autre part, le travail sur les statuts étant largement finalisé, comme il a été abordé lors de la dernière réunion, le groupe de travail s'est penché sur la question de la rédaction d'un préambule aux statuts.

En effet, il a été clairement affirmé lors de la précédente réunion que les statuts du CdD devront être les plus souples et les simples possibles afin de ne pas devenir des contraintes.

Dans ce sens, l'idée avait émergé de faire référence dans un préambule à l'historique du projet de PNR, à ses statuts précis, notamment son article 17, à l'émergence d'un conseil de développement.

Le but de ce dernier est d'expliquer l'origine du projet, sa création, avec quels moyens et par quels objectifs, tout en restant simple et clair.

Inspiré du projet de statut du réseau des CdD en PACA, l'idée a été de rajouter une phrase faisant référence à la notion de démocratie participative et le rôle des conseils de développement comme complément et non pas comme substitut de cette dernière :

« Le conseil de développement n'a pas pour objet de se substituer à la démocratie représentative mais de constituer un complément indispensable et un enrichissement. »

L'ensemble des membres présents valident la discussion et l'adoption des statuts du CdD et son préambule.

b) désignation des volontaires pour le dépôt du dossier à la préfecture

Il a été rappelé que les statuts du CdD seront de type collégial. Ceci implique que les trois premiers de la liste des membres du groupe de travail seront choisis comme administrateurs officiels.

Trois volontaires se sont déclarés pour devenir les administrateurs du CdD et s'occuper du dépôt du dossier, à priori le 1^{er} Juillet 2010. Les trois volontaires sont :

- Corinne Lesage
- Philippe Toutee
- René Perier

Un procès-verbal de l'assemblée constitutive de ce jour sera rédigé et devra être joint au dossier déposé en Sous-préfecture.

Il a été rappelé que le délai entre le dépôt du dossier et sa publication au Journal Officiel sera de 40 jours.

2. Présentation du livret de communication réalisé par les techniciens du Parc – avis sur le texte de présentation du CdD et sur le livret.

Le syndicat mixte, par l'intermédiaire de son représentant a présenté brièvement le livret de communication « une question, une réponse », résumant de manière globale l'ensemble des principales interrogations que les citoyens, élus, visiteurs du futur PNR peuvent et pourront se poser.

Le document est présenté comme un document d'information, organisé autour d'une vingtaine de questions.

Les membres du CdD reconnaissent unanimement le travail réalisé et sa grande pertinence.

Cependant, ils considèrent le document trop long, trop lourd, trop technique et ne considèrent pas qu'un tel document puisse être destiné à une large diffusion auprès d'un large public.

Néanmoins, le groupe de travail considère le CdD peut s'approprier le document et le faire évoluer. Il est aussi proposé de réduire son contenu à 5 questions globales recoupant l'ensemble des interrogations.

Mais après débat, les membres ont reconnu qu'il sera difficile de réduire la vingtaine de question à un nombre inférieur dû au fait des nombreuses problématiques liées au PNR.

Cependant une autre piste s'est dégagée de cette réflexion. En effet, le CdD pourrait s'appuyer sur ce document comme « argumentaire » lors d'animation de réunions publiques et pourrait en amont développer des flyers ou affiches faisant référence à l'ensemble des interrogations inscrites dans le livret, traités de manière humoristiques afin de développer un mode de communication et de publicité attractif.

Dans ce cadre, le PNR mettrait à la disposition du CdD un certain nombre d'exemplaires papiers pour animer les réunions.

Dans cette optique, le CdD jouerait un rôle de véritable relai entre le PNR et la société civile.

Ainsi les membres présents estiment que le document dans sa forme actuelle cosigné par le CdD et le SM peut être édité à 2000 exemplaires pour être diffusé d'une manière ciblée d'une part aux élus du territoire et à travers le CdD auprès de personnes et associations intéressées.

M. Thierry Gueguen propose que ce document soit entièrement financé par le Syndicat mixte.

3. Divers

a) Retour sur la réunion de Caille

Il a été rappelé que la réunion qui devait être préalablement co-animée par les Amis du Parc et le CdD fut organisée uniquement par les Amis.

Mais les membres du CdD qui sont aussi Amis du Parc ont rappelé que cette expérience leur a montré l'importance du travail en amont, l'importance de la communication, qui a été ici insuffisante, dans le sens où ils n'ont attiré lors de cette réunion que des personnes préalablement invitées.

On a cependant relativisé la faiblesse de la participation à cette réunion en précisant que ce weekend a été marqué par des conditions météorologiques clémentes incitant les individus à aller profiter du beau temps.

Il a été ajouté que l'expérience des réunions publiques organisées à Caille, à St-Jeannet et au Mas, a montré que le CdD de par ses statuts et sa reconnaissance par les élus du territoire peut constituer un bon relai auprès notamment des associations, par exemple des fédérations de chasse et de pêche présentes et actives sur le territoire.

Notons qu'un certain nombre d'interrogations se sont posées quant à la publicité et la communication sur les réunions et les différentes techniques d'organisations afin que tout les participants aux réunions deviennent acteurs et s'impliquent plus fortement dans les futures réunions.

4. Prochaines réunions

Pour anticiper sur la prochaine réunion du CdD de préfiguration, un certain nombre de points de travail ont été dégagés et discutés :

- Trouver un intervenant extérieur qui serait invité dans une réunion du CdD afin que ce dernier soit un lieu ouvert et de dialogue, en quelque sorte pour sortir de « l'entre-soi »,
- concernant les statuts de CdD, de part le fait que l'organisation sera de type collégial, la prochaine étape sera de désigner les rôles de chacun.

De plus, la question de la rédaction d'un règlement intérieur devra être posée,

- Enfin, un certain nombre de thématiques de travail ont été abordées, auxquelles chaque membre est invité à travailler et à apporter ses impressions et contributions lors de la prochaine réunion.

Les thèmes abordés ont été les circuits courts, les problématiques liées au milieu rural et à la disparition des services publics, les personnes âgées et leur enclavement, la jeunesse face aux manques de structures d'activités culturelles et sportives, etc.

- Ajoutons enfin que le CdD devra se pencher sur un programme et un calendrier de réunions à élaborer.

Ainsi s'ordre du jour pourrait être le suivant :

1 - Avancement de la réflexion sur le thème des circuits courts (avec éventuellement un intervenant extérieur)..

2 – Statuts du CdD : avancement de la procédure, répartition des tâches au sein du Conseil d'administration, rédaction d'un règlement intérieur.

3 – Programme de travail et de communication du CdD.

Aucune date n'a été fixée concernant une prochaine réunion des membres du CdD de préfiguration, mais il a été décidé, de proposer une date sous doodle entre le 19 et le 23 juillet, ainsi que des choix d'horaires de réunion

A Saint-Vallier-de-Thiey, le 24 Juin 2010

Le secrétariat du CdD